



Révocation des magistrats corrompus: Un Homme de principes et de valeurs à la tête du Burundi.



Le jeudi 11 août 2022, pour redresser le pays et asseoir une Justice équitable pour tous au Burundi, les magistrats corrompus ont été révoqués d'un coup par un décret présidentiel signé par le Président de la République du Burundi Evariste NDAYISHIMIYE.

Signalons que Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE est le premier Président de la République du Burundi à faire un si grand ménage. Un véritable tremblement dans le secteur aussi craint que respecté de la Justice au Burundi.

Bien avant son investiture, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE avait sans doute senti l'urgence et la soif de justice du peuple burundais, et il s'est donné les moyens de parvenir à réformer le secteur. On n'aurait pas complètement tort de supposer qu'il ait fait ses

années de Droit à cette fin.

Dès son accession au pouvoir, le secteur de la Justice est son cheval de bataille. Il sait bien que s'il remporte cette bataille, il ne fera qu'une bouchée de toutes les autres car la Justice, c'est le socle même du pays, d'un État de droit.

Sa maîtrise du Droit, sa profonde détestation de toute forme d'injustice et son amour pour ses compatriotes sont sans doute ses meilleures motivations. Dès le début de son mandat, le Président Evariste NDAYISHIMIYE n'aura cessé de mettre en garde ceux qui abusent de leur pouvoir et font régner l'injustice et la corruption:

«Nous venons de loin en tant que pays mais nous allons restaurer notre patrie. J'appelle à un changement de mentalités bien radical. Rompez avec les anciennes méthodes. Je vous donne un an pour changer et après ce délais, aucun écart avéré ne sera toléré »

C'est au cours de cette première année que les premières réformes judiciaires sont étudiées et pour les plus avisés, les récentes mesures de révocation ne sont qu'une suite logique car le Président Evariste NDAYISHIMIYE a la réputation d'un Homme de parole, qui fait toujours ce qu'il dit.

Dans cette edi-	page
Révocation des magistrats corrompus: Un Homme de principes et de valeurs à la tête du Burundi.	1
Le Nouvel Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite présente ses lettres de créance	2
Le Président NDAYISHIMIYE exhorte les acteurs politiques burundais à dépasser leurs clivages idéologiques pour contribuer dans le relèvement socio-économique du pays	3
La Polyclinique UMUGIRANEZA, œuvre de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA ouvre ses portes	3
La 1ère Dame reçoit en audience la Représentante sortant du PNUD	4
Sénat : la Loi portant modification du cadre organique des confessions religieuses adoptée	4
Signature de 3 accords de don de la Banque Africaine de Développement	5

Son engagement est celui d'un véritable Père de la Nation, qui a parcouru les provinces du pays à la rencontre de la population. C'est grâce à cette proximité qu'il saisira l'ampleur du dysfonctionnement de l'appareil judiciaire. C'est de ce contact étroit avec la population qui l'affectionne que le Président Evariste NDAYISHIMIYE constata la rupture de confiance entre la population et les instances judiciaires, minées par la corruption et l'injustice.

Sur son instruction, le Ministère de la Justice a mené une campagne majeure avec des descentes sur terrain dans toutes les provinces pour faire un inventaire des jugements rendus dont l'exécution a été retardée ou empêchée, des dossiers irréguliers coulés en force de chose jugée. Cette campagne a aussi permis la révision de plus de 3400 dossiers qui étaient entassés au Ministère, les dossiers ayant été répartis et révisés dans les provinces d'origine des plaignants pour un traitement rapide, facile et efficace.

Face à une multitude de réclamations, le Président Evariste NDAYISHIMIYE ira jusqu'à rendre public son numéro de contact personnel, « déterminé à être la voix des sans voix tant les injustices étaient nombreuses ». Les conseillers juridiques de la Superstructure, mis à contribution désormais, n'avaient jamais été autant sollicités qu'au cours de ces deux dernières années.

Cependant, bien que Magistrat Suprême, le pouvoir du Président de la République était limité sur certains recours. La Réforme réglementaire dont il est l'initiateur est intervenue pour faciliter « l'accès à la Justice » aux justiciables, notamment à travers le Secrétariat permanent de la Magistrature, qui soumet les dossiers au Conseil Supérieur de la Magistrature où s'exerce véritablement le pouvoir du Magistrat Suprême. Avant la réforme, ce titre lui conférait un pouvoir limité sur certains dossiers.

C'est dans ce même cadre que la discipline des Magistrats peut désormais être évoquée et étudiée, d'où la récente révocation de plusieurs Magistrats corrompus, après étude des plaintes.

Le sentiment de toute puissance de certains Magistrats est dorénavant amoindri et cette mesure a également une valeur d'avertissement pour tout le Corps de Justice et bien au-delà. Les messages de soulagement et de « bénédictions » affluent depuis lors, les uns saluant la détermination du Chef de l'Etat, d'autres exprimant la gratitude et la joie d'avoir un Homme de principes et de valeurs à la tête de l'Etat burundais.

Pour atteindre son rêve d'une Justice équitable pour tous les Burundais, la prochaine étape sera la réinstauration du Conseil des notables, qui figure dans le Plan d'Actions Annuel du Ministère de la Justice. (www.presidence.bi)

Le Nouvel Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite présente ses lettres de créance



Le jeudi 11 août 2022, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a reçu en audience au Palais Ntare Rushatsi, le Nouvel

Ambassadeur d'Arabie Saoudite, Mr. Abdullah Ali Al Sheryan, qui était venu lui présenter ses lettres de créance.

Au cours de leurs échanges, ils ont insisté sur le renforcement des relations bilatérales d'amitié, de fraternité et de coopérations mutuellement avantageuses. En effet, les relations entre la République du Burundi et le Royaume d'Arabie Saoudite datent des années 1970 et portent sur les infrastructures sociales.

Le diplomate Saoudien, ayant la résidence à Dar es Salam, en République Unie de Tanzanie, a saisi cette occasion pour solliciter l'appui du Burundi afin qu'il soutienne la candidature de leur pays par rapport à l'organisation de l'Expo 2030.

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE lui a promis que "le Burundi envisage d'examiner favorablement cette requête". (www.presidence.bi)

Le Président NDAYISHIMIYE exhorte les acteurs politiques burundais à dépasser leurs clivages idéologiques pour contribuer dans le relèvement socio-économique du pays



Le jeudi 11 août 2022, au cours de l'ouverture des activités d'une retraite de deux jours organisée à Gitega depuis à l'intention des leaders des partis politiques agréés au Burundi, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a exhorté les acteurs politiques burundais à dépasser leurs clivages idéologiques et être guidés par l'esprit patriotique; mettre en avant l'intérêt supérieur de la Nation en cette importante phase de relèvement socio-économique du pays.

Dans cette retraite organisée sous le thème: « Gou-

vernance politique et économique dans un État démocratique », le Chef de l'Etat a, dans son discours, appelé les politiciens burundais à être de vrais acteurs de la Paix, la Sécurité, la Bonne Gouvernance, la Justice et le Développement de leur pays.

Dans le domaine judiciaire, le Numéro Un Burundais Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE révèle son engagement à réformer le système judiciaire burundais. A ce titre, il annonce la révocation de 35 magistrats corrompus, une décision prise lors de la récente session du Conseil Supérieur de la Magistrature en vue de décourager toute forme de manquement dans ce secteur.

Par rapport à la pénurie des certains produits de première nécessité comme le carburant, le Président burundais exhorte les acteurs politiques à rester optimistes face à cette situation qui découle d'ailleurs de certains changements au niveau mondial en matière politique, économique, climatique; et qui, selon lui, n'est qu'une question du temps. Il appelle tout citoyen burundais à vaquer aux activités de développement. (www.presidence.bi)

La Polyclinique UMUGIRANEZA, œuvre de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA ouvre ses portes



Le lundi 8 août 2022, la Polyclinique UMUGIRANEZA a été inaugurée avec 7 services dont le Service des Urgences, la Médecine Interne, la Gynéco-obstétrique, l'Ophtalmologie, la Maternité, la Pédiatrie et la Chirurgie. Elle vient faciliter la population de cette localité qui parcourait des distances à la recherche des soins médicaux.

Au début de ce projet, la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA avait commencé avec un programme d'ophtalmologie en 2019, qui offrait aussi un service mobile. Par après, la Présidente de la

Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA Son Excellence Angelina NDAYISHIMIYE a bien voulu construire toute une polyclinique pour y inclure d'autres services dont la population a le plus besoin. Signalons qu'en plus de ces services, la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA travaille d'arrache-pied pour ouvrir bientôt le service de fertilité qui viendra pour répondre aux besoins des familles infertiles.

Dans son discours, la Première Dame et Fondatrice de la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA s'est réjouie de l'accomplissement d'un de ses rêves, et elle a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans la réalisation de ce projet. Elle a surtout reconnu les conseils constructifs de Son Excellence le Président de la République Evariste NDAYISHIMIYE depuis le début de ce projet.

Prenant la parole, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte Contre le SIDA a remercié la Première Dame Son Excellence Angelina NDAYISHIMIYE pour

cette grande contribution qu'elle apporte dans le domaine de la santé. Elle a cité les grands projets qu'elle a déjà réalisés comme la construction du centre de traitement des fistules obstétricales à Gitega et le centre médical d'écoute et de prise en charge psychologique de Ngozi.

Le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a, dans son discours, félicité la Fondation Bonne Action UMUGIRANEZA pour cette œuvre accomplie, tout en souhaitant à cette Polyclinique plein succès dans le domaine sanitaire. Le Numéro Un bu-

rundais a aussi indiqué que de telles œuvres sont à encourager surtout que la bonne santé de la population est une priorité du Gouvernement.

Ces activités d'inauguration de la Polyclinique UMUGIRANEZA ont vu la participation d'autres invités d'honneur comme le Nonce Apostolique au Burundi Dieudonné Datouou qui a pris le temps de bénir le bâtiment de la Polyclinique, l'Ambassadeur de Chine au Burundi, quelques Représentants des Agences du système des Nations Unies au Burundi, et bien d'autres. (www.rtnb.bi)

La 1ère Dame reçoit en audience la Représentante sortant du PNUD au Burundi



Le 10 août 2022, la Première Dame Angeline NDAYISHIMIYE en même temps Présidente de l'Office de la Première Dame pour le Développement au Burundi (OPDD) a reçu en audience, la Représentante sortant du PNUD au Burundi Nicole KOUASSI. Elle venait présenter ses adieux après son mandat à la tête du PNUD au Burundi.

Après l'audience, Nicole KOUASSI a indiqué que l'objet de cette visite de courtoisie était de présenter ses adieux à la Première Dame du Burundi au terme de

son mandat. Elle a salué l'appui de la Première Dame dans différents projets financés par le PNUD dans le but de promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes au Burundi.

Elle a salué la franche collaboration avec les différents leaders du pays à commencer par la Première Dame Angeline NDAYISHIMIYE. Nicole KOUASSI a en outre affirmé qu'elle gardera le Burundi dans son esprit. « Quels souvenirs sur le Burundi ? Je quitte un très beau pays, le Burundi va me manquer, le Burundi sera toujours un endroit où je peux venir à tout moment, a conclu la Représentante sortant du PNUD au Burundi », Nicole KOUASSI.

La Première Dame a à son tour remercié la Représentante sortant du PNUD Nicole KOUASSI tout en indiquant qu'elle est restée aux côtés du peuple burundais dans la réalisation de plusieurs projets de développement durant sa mission au Burundi. La 1ère Dame lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions qu'elle va occuper au Niger. (www.rtnb.bi)

Sénat : la Loi portant modification du cadre organique des confessions religieuses adoptée



Le mercredi 10 août 2022, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Le mercredi 10 août 2022, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Monsieur Gervais NDIRAKOBUCA était l'invité du jour dans une séance plénière à l'hémicycle du Sénat à Gitega. L'objectif était de présenter le projet de loi portant modification de la loi n° 1/35 de décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses.

Le Ministre de l'Intérieur explique aux Sénateurs que la loi portant cadre organique des confessions religieuses est claire quant à la procédure de leur agrément et à leur fonctionnement. Mais d'après le Mi-

nistre, curieusement, certaines confessions religieuses ont déraillé de l'objectif principal de donner à leurs fidèles de la morale sur la foi. Selon lui, au lieu d'être des repères de la morale, de faire le bien et éviter le mal, elles sont devenues des terrains de conflits et d'affrontements entre les fidèles, a ajouté le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique.

Le projet de loi sous analyse intervient au point nommé. Le Ministre a précisé que les différentes irrégularités qui s'observent aujourd'hui dans certaines confessions religieuses ne proviennent pas de l'absence de la législation mais plutôt du non-respect de la loi.

C'est dans ce souci que le Gouvernement du Burun-

di apporte des innovations à la loi en vigueur pour trouver une solution durable aux problèmes qui hantent l'organisation et le fonctionnement des confessions religieuses, a souligné le Ministre.

Il a précisé que ces innovations permettront aux confessions religieuses qui posent des actes troublant l'ordre dans la société, d'adopter un comportement servant de repères de la morale, de faire le bien et d'éviter le désordre tendant à entraîner les chicaneries entre leurs leaders.

Après toutes ces explications fournies par le Ministre qui a représenté le Gouvernement, les Sénateurs ont adopté à l'unanimité la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant modification du cadre organique des confessions religieuses. (www.rtnb.bi)

Signature de 3 accords de don de la Banque Africaine de Développement



Le lundi le 9 août 2022, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Monsieur Domitien NDIHOKUBWAYO et le Responsable de la BAD Monsieur Pascal YEMBILINE ont signé à Bujumbura, trois Accords de don relatifs aux projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Les trois projets sont :

-Le projet de développement du corridor de transport sur le lac Tanganyika, phase 1 et la réhabilitation du port de Bujumbura

Ce projet a pour objectif d'améliorer le réseau de transport régional pour stimuler le commerce et contribuer à la croissance économique de la région. Le montant du financement s'élève à 19 700 000 Euros pour une durée de trois ans. Pour le responsable pays de la BAD Pascal YEMBILINE, c'est un projet d'intégration régionale qui vise à accroître la capacité et l'efficacité du port de Bujumbura. C'est

également un projet financé conjointement par l'Union européenne qui contribue pour environ 22 millions de dollars, le financement de la BAD de 24 millions de dollars avait déjà fait objet d'accord séparé le 18 février 2020 avec le gouvernement du Burundi. Ce mardi il s'agissait donc de signer l'accord de don de l'Union européenne de 20 millions d'euros qui est administré par la BAD dans le cadre de la convention de délégation en vue d'une gestion indirecte (PAGODA).

Pour l'ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne Monsieur Claude Bochu, l'UE est convaincue et s'est impliquée dans le développement du port de Bujumbura depuis 2018 car, elle comprend l'importance stratégique tant pour le Burundi que pour les autres pays riverains du lac Tanganyika. "Un port de Bujumbura modernisé permettrait au Burundi, de ne plus rester à l'écart, de contribuer mais aussi de bénéficier pleinement des retombées de l'intégration régionale" a martelé Claude Bochu. Il a réitéré son attente d'un contrôle rigoureux et expérimenté, et donc le choix d'un ingénieur conseil solide, afin d'assurer le respect des normes de qualité, des normes environnementales, des délais et des coûts.

-Le projet de production agricole d'urgence au Burundi.

Le projet a pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire des populations burundaises, face à la crise mondiale qui s'est aggravée par le conflit Russo

ukrainien. Le montant du financement s'élève à 4 000 000 UC sur une période de deux ans. Il s'agit de faire en sorte que cette crise n'ait pas d'impact qui soit hors contrôle au point de déstabiliser les efforts engagés par le gouvernement dans l'agriculture. Il contribuera plutôt aux efforts visant la sécurité alimentaire dans un contexte de rareté et de hausse des prix des engrais et des intrants.

-L'appui institutionnel pour le renforcement de la résilience postpandémique et de la participation de la République du Burundi à la ZLECAf, la Zone de libre-échange continentale africaine. Avec un montant de 2 200 000 UC, il s'agit ici d'un

projet qui vise le développement du secteur privé des pays cibles dont le Burundi, l'amélioration des volumes et revenu du commerce régional. C'est aussi un projet de renforcement des capacités institutionnelles d'un montant de 3 millions de dollars accordés par la Facilité d'appui à la transition de la BAD, pour soutenir le secteur privé au Burundi, soutenir les investissements publics et privés stratégiques pour améliorer l'accès aux marchés régionaux et la compétitivité des PME.

Le montant total des dons pour ces trois projets financés par la BAD est d'environ 30 millions de dollars, soit environ 62 milliards de francs Bu. (www.rtnb.bi)

La Ministre des transports effectue une visite de travail à l'Aéroport International Melchior Ndadaye



Le mardi le 09 août 2022, la Ministre du Commerce et de l'Industrie, des Transports et du Tourisme madame Marie

Chantal NIJIMBERE a effectué une visite de travail à l'Aéroport International Melchior NDADAYE pour s'enquérir de l'état des lieux du circuit des passagers suite aux rumeurs sur la lenteur faite par les agents de l' Aéroport Melchior NDADAYE pour contraindre des corruptions aux passagers.

Après la visite guidée, la Ministre en charge des transports a par après rencontré les hauts cadres, les cadres, les responsables de service et travailleurs de tous les services œuvrant à l'Aéroport International Melchior NDADAYE.

Dans son mot d'accueil, le Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi Ambassadeur. Joël NKURABAGAYA a indiqué que cette visite survient au moment opportun dans la mesure où l'Aéroport est en train d'opérer des réformes pour répondre aux normes standards internationales exigées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale(OACI) dont il est membre.

Le DG de l' L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi (AACB), Ambassadeur Joël NKURABAGAYA a fait savoir que l'Aéroport international Melchior NDADAYE connaît des défis pour accueillir les passagers notamment les bâtiments vétustes, le

manque des équipements, du matériel et du personnel.

Les autorités de l'espace aéroportuaire se plaignent que certaines autorités transgressent les lois de ne pas fréquenter l'aérogare public en demandant des dérogations spéciales d'accompagner ou d'accueillir les leurs.

La Ministre en charge des transports Madame Marie Chantal NIJIMBERE a rappelé que l'Aéroport International Melchior NDADAYE est la porte d'entrée par la voie aérienne pour les investisseurs, les touristes et autres passagers d'où cette espace aéroportuaire reflète l'image du pays. L'accueil des passagers demande l'implication du personnel et l'observation des lois et règlements régissant cette espace, a précisé Madame Marie Chantal NIJIMBERE. Elle a interpellé le personnel de l'espace aéroportuaire à fournir plus d'efforts car c'est une zone spéciale qui doit répondre aux normes standards internationales dans le but d'atteindre la performance dans leurs prestations.

Selon la Ministre Madame Marie Chantal NIJIMBERE, le constat est que l'espace aéroportuaire est exiguë, les autorités aéronautiques doivent gérer rationnellement cet espace tout en l'aménageant pour que les services offerts soient rapides en attendant l'extension en cours de projet.

La Ministre s'est dit satisfaite que les gestionnaires de l'espace aéroportuaire ne ménagent aucun effort pour maximiser et gérer les infrastructures existantes surtout ces derniers jours qui enregistrent un

grand flux de passagers, une occasion de se réjouir du grand trafic à l'aéroport, signe que l'image du pays ne cesse de s'améliorer.

Elle a interpellé toutes les personnes qui fréquentent l'espace aéroportuaire de respecter les lois de l'aviation civile et les règles qui guident le fonctionnement de cette espace que ça soit les passagers et d'autres personnes qui demandent des services à cet endroit.

Concernant les informations qui circulent sur les réseaux sociaux entachant le personnel de l'Aéroport, la Ministre conseille les burundais à vérifier la véracité de ces informations car certaines d'entre-elles peuvent être diffusées pour ternir l'image du pays.

La Ministre en charge des transports se réjouit que l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi s'est dotée d'un mécanisme de contrôle par des caméras de surveillance à travers tout le trajet du passager en vue de prouver des actions suspectes pour enfin démentir les fausses informations et des chantages envers le personnel.

Concernant les lamentations sur les fils d'entente pour le dépistage de la Covid19, la Ministre Madame Marie Chantal NIJIMBERE se réjouit de la révision de certaines mesures d'allègement pour faciliter les passagers qui entrent et sortent du pays par le comité national en charge de riposte contre la Covid19. (www.rtnb.bi)

L'INADES formation fait une étude sur la gestion et l'utilisation des produits chimiques



L'INADES formation Burundi en collaboration avec le Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, a organisé mardi 9 août 2022, un atelier de restitution et de validation de l'étude sur la gestion et l'utilisation des produits chimiques de synthèse au Burundi et échanges sur les alternatives.

Le Directeur de l'INADES formation Burundi Monsieur Joseph NIGEZE a fait savoir que l'objectif de l'étude est de contribuer à une analyse des pesticides utilisées par les agriculteurs, leur impact sur la santé humaine et sur l'environnement ainsi que les méthodes de protection des cultures.

Selon le Secrétaire Permanent au ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage Monsieur Em-

manuel NDORIMANA qui a ouvert les travaux de cet atelier, une bonne gestion et l'utilisation des pesticides s'avère nécessaire surtout en ce moment où le gouvernement du Burundi est plus engagé à réduire les pertes pour maximiser la production.

Toutefois, Il a précisé que le pays continue à enregistrer des pertes de rendement dues aux maladies et ravageurs des plantes des cultures estimées à 30% malgré l'utilisation des produits antiparasitaires pour faire face à ces organismes nuisibles afin d'augmenter la production agricole en vue de nourrir la population à croissance galopante.

D'après le Directeur de l'INADES formation l'étude s'inscrit notamment dans le programme de promotion des systèmes alimentaires basée sur l'agriculture familiale et l'agroécologie. Il a souligné que ce programme vise l'alimentation saine, suffisante et durable des populations et la protection de l'environnement.

Il a encouragé les producteurs agricoles à produire plus et sans détruire.

Au cours des présentations, il a été constaté que la commercialisation des pesticides à côté des produits alimentaires et même parfois sans étiquette figure parmi les problèmes qui hantent la santé de la population. (www.rtnb.bi)

Gitega: célébration de la Journée Internationale des Peuples Autochtones



Le mardi 09 août 2022, le Burundi s'est joint au monde pour célébrer la journée internationale dédiée aux peuples autochtones, Edition 2022. La journée a été célébrée sous le thème: "Le rôle des femmes autochtones dans la préservation et la transmission des savoirs traditionnels".

Les cérémonies se sont déroulées au stade Ingoma de Gitega. Elles ont été rehaussées par le Vice-Président de la République, Son Excellence Prosper BAZOMBANZA en compagnie du Ministre en charge de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Imelde SABUSHIMIKE.

Au moment des différentes allocutions de circonstance, le Représentant des Peuples Autochtones du Burundi a remercié le Président de la République Evariste NDAYISHIMIYE car, son gouvernement s'occupe des questions des autochtones burundais en instaurant des programmes visant le développement des autochtones burundais.

Il a remercié encore le Président de la République, lui qui a nommé un Ministre de la Communauté Autochtone dans son Gouvernement, les autres dans les différentes institutions de prise de décision ainsi que dans les Commissions Nationales qui luttent pour les Droits de la Personne Humaine. Le Représentant des autochtones burundais a indiqué que ces derniers vivent dans des conditions non favo-

rables. Il a demandé au Gouvernement de leur attribuer des terres cultivables, des maisons d'habitation adéquates, d'assurer aux enfants autochtones la gratuité scolaire jusqu'au niveau universitaire, etc.

Quant à la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Imelde SABUSHIMIKE, elle a fait savoir que la Journée Internationale des Peuples Autochtones a

été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en date du 23 décembre 1994. Elle a également indiqué que la célébration de la journée internationale des peuples autochtones est une occasion pour eux, de vivre la joie de s'exprimer librement après de nombreuses années passées dans l'obscurité, l'oppression, l'exclusion, la marginalisation, etc.

Dans son discours de circonstance, au nom du Président de la République, le Vice-président de la République, Son Excellence Prosper BAZOMBANZA a d'abord souhaité bonne fête pour les Autochtones Burundais. Il a indiqué que le gouvernement burundais n'aménagera aucun effort pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones burundais. Néanmoins, il a demandé aux autochtones burundais le changement de mentalité et de se joindre aux autres burundais dans les travaux de développement en s'intégrant dans des coopératives.

Pour terminer son allocution, le vice-Président de la République a annoncé que les élèves autochtones qui réussiront au concours national de la 9^{ème} année seront automatiquement admis dans des écoles à régime d'internat. Le Gouvernement a pris la décision d'attribuer aux autochtones des parcelles vacantes qui se trouvent dans des villages de paix.

(www.rtnb.bi)

Transport en commun: La société Van Transport lance officiellement ses activités



La Ministre du commerce, du transport, de l'industrie et du tourisme Madame Marie Chantal NIJIMBERE et le Maire de la ville de Bujumbura Jimmy HATUNGIMANA ont lancé officiellement lundi 08 août 2022, l'activité de transport en commun des bus de la société Van Transport au centre-ville de la capitale économique. La Ministre Madame Marie Chantal NIJIMBERE a salué les efforts des hommes d'affaires dans le but d'accompagner le Gouvernement. Il a en outre remercié les investisseurs pour leur contribution dans l'amélioration des déplacements en Mairie de Bujumbura.

Pour la Ministre Madame Marie Chantal NIJIMBERE, le projet de la société Van Transport vient au point nommé. Il vient combler le vide qui se remarque dans le secteur du transport en commun en Mairie de Bujumbura. Elle a profité de cette occasion pour appeler les autres investisseurs à s'impliquer pour améliorer le secteur du transport en commun. Le chemin à parcourir est encore long, a souligné Madame Marie Chantal NIJIMBERE.

Quant au Maire de la ville Jimmy HATUNGIMANA, en attendant les 20 bus qui vont s'ajouter aux 30 bus en circulation de la société Van Transport, la population de la Mairie de Bujumbura est invitée à prendre soin ces outils de transport en commun.

Le Directeur Gérant de la société Van Transport Alain Franck Pacini, quant à lui il a demandé au Gouvernement de les appuyer en l'approvisionnant en carburant, malgré la carence des produits pétroliers. Il a en outre souhaité avoir un parking privé de la société Van transport.

La société Van Transport compte faire venir 100 bus de 30 personnes pour le transport en commun. Dans les jours à venir, il compte débiter la digitalisation de ce secteur pour cette 1ère société qui vient innover le secteur de transport en commun. (www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la

Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)